



LES NOUVELLES D'OSSELLE

n°7 - FEVRIER - MARS 2015

Pensez à consulter Osselle.fr, le site est régulièrement mis à jour !

Dans un souci d'économie et de non-gaspillage du papier, merci de nous signaler par mail (mairie.osselle@orange.fr) si vous désirez ne plus recevoir la version papier des Nouvelles dans votre boîte aux lettres.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES des 22 et 29 MARS :

Ce qui a changé :

Elles remplacent les élections cantonales et désignent les membres du Conseil Départemental (ex Conseil Général). Concernant le département du Doubs, il passe de 35 cantons à 19.

Le découpage du canton : depuis le décret du 25 février 2014, la commune d'OSSELLE appartient au canton **BESANCON 6** avec les 12 communes suivantes : ARGUEL, BESANCON*, BEURE, BOUSSIÈRES, BUSY, LARNOD, MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU, PUGEY, ROUTELLE, THORAISE, TORPES, et VORGES-LES-PINS . Le nouveau canton de BESANCON 6 est constitué de communes des anciens cantons de Besançon-Sud (2 communes) et de Boussières (10 communes).

(*) : La ville de Besançon est découpée en 6 secteurs (canton BESANCON 1 à canton BESANCON 6).

La population du nouveau canton **BESANCON 6** totalise 30 896 habitants (chiffre 2012).

Les Conseillers Départementaux sont élus pour 6 ans ; ils sont renouvelés en totalité (au lieu d'un renouvellement de 50% tous les 3 ans). Ainsi, les Conseillers Généraux élus en 2008 et 2011 seront tous remplacés en mars 2015 par des Conseillers Départementaux.

Ils forment un **bînome** : deux conseillers de sexe différent, ce qui permet de favoriser la parité ainsi que la représentation des femmes dans la vie politique. Chacun des élus a un remplaçant du même sexe, pour garantir la parité. Donc **quatre noms figureront sur les bulletins, sans panachage possible, ni rayure possible.**

VENEZ VOTEZ (C'EST UN DROIT CIVIQUE) !

A savoir :

Les travaux d'élagage ont été réalisés au parcours de Santé : les chemins sont propres.

Merci d'être particulièrement attentif aux produits utilisés de type raticides, souricides, pesticides, etc... nos animaux de compagnie ne doivent pas en être les victimes !

La porte et 2 fenêtres de l'école (côté cour) ont été changées pendant les dernières vacances par l'entreprise PMH Menuiseries de Fraisans.

Les gouttières volées de l'Eglise ont été remplacées début mars par des gouttières en zinc.

Il n'y aura pas de bois à vendre cette année.

Une coupure d'électricité est prévue par ERDF le Vendredi 17 avril 2015 entre 8h30 et 12h

CARNAVAL :

C'est sous un joli soleil printanier qu'enfants et parents ont défilé samedi 14 mars dans les rues d'Osselle, en lançant des confettis et en récoltant bonbons et gâteaux offerts par les Ossellois(es).

Crocodile, princesses, cow-boy, cosmonaute, mariée, coccinelle, fée, clown, etc...se sont retrouvés à la plage autour d'un goûter offert par Auricella.

Un grand merci à toutes les personnes présentes, et à l'année prochaine !!



Plus de photos sur osselle.fr

CONSEIL du 31 janvier 2015 :

- Modification de la composition de la commission de finances : Sandrine Grappey et Sylvie Thivet intègrent cette commission.
- Désignation d'un nouveau titulaire pour l'AUDAB : Pascale Boillot.
- La nomination des membres extérieurs au CCAS est reportée.
- Un supplément d'heures pour du tri et de l'archivage est accordé à l'agent administratif Isabelle Hyvernat.
- Le système de la mise en volée de la cloche de l'église étant défectueux, un remplacement doit être effectué ; le devis de l'entreprise BODET est accepté (1.378 € HT).
- Une proposition d'étalement sur 5 ans de la part communale de la taxe d'aménagement, demandée par M. Colle, est acceptée.
- La délibération concernant la convention Osselle-RPI est reportée.

CONSEIL du 20 février 2015 :

- Le devis de la SARL JEANVOINE concernant la consolidation du mur du garage de M. Celi, suite à la démolition de la ruine Henriot, est accepté (7.345 € HT).
- Le devis concernant l'élagage du Centre de Formation de Château-Farine est accepté (2.150 € HT). Cela concerne l'élagage des paulownias à l'entrée d'Osselle (en venant de Routelle), des saules du parking de la plage, et du tilleul de la cour d'école.
- Le devis de l'entreprise COLAS concernant plusieurs travaux d'enrobés est accepté (6.528 € HT). Il comprend un plateau au niveau de l'entrée/sortie du lotissement de Pérouse, une aire de retournement au 39-41 rue du Portail de Roche, et une réfection 16 rue du Portail de Roche.
- 3 membres extérieurs manquaient dans la Commission C.C.A.S. ; les nouveaux membres sont Mesdames Lydie André, Christine Jeannin et Maryline Rolland.
- Le choix concernant le surpresseur du lotissement Pérouse ne peut toujours pas être définitivement décidé car tous les devis n'ont pas été réceptionnés ; cependant, le Conseil se prononce pour des surpresseurs individuels.
- Une convention de mutualisation de commande a été convenue avec le RPI des Trois Moulins pour la construction de l'école et de la salle d'activités afin de réaliser des économies.
- Un avenant de Gaz & Eaux est validé prolongeant le contrat initial jusqu'au 31/12/2027, et incluant le changement de l'unité d'ultrafiltration dans un souci de minimiser l'impact de cet investissement sur le prix de l'eau.
- questions diverses : les déjections canines sur la nouvelle place de l'Eglise ainsi que devant l'arrêt de bus sont toujours présentes ; un arrêté du maire est prévu.

Pensez à réduire vos déchets en compostant :

Vous avez 3 sessions (Avril, Juin et Octobre) pour retirer votre composteur individuel. Munissez-vous de votre Bon de Retrait et rendez-vous rue Gabor à Besançon (à côté du Centre de Tri des déchets recyclables). Comptez 30 à 40 € selon le modèle choisi (contenance de 300 à 600 litres, selon un modèle en bois ou en plastique recyclé).

Plus d'informations en mairie ou sur le site osselle.fr



Naissances de 2 filles :

Jùlia DUARTE CATARINO FERNANDES le 25 février

Camille SIRE le 4 mars

Toutes nos félicitations aux heureux parents !



DATES à NOTER :

- Vendredi 20 mars à 20h à la salle des Francas – Ecole, à Routelle : **Conférence sur les dangers réels d'internet et comment s'en préserver** organisée par Auricella

- Pour les sportifs : Organisation d'un **Trail à Montfaucon le dimanche 19 avril 2015** dès 10h. Ce projet est réalisé par 3 étudiants en Licence Marketing Manager Opérationnel. La totalité des fonds sera reversée au profit de l'Association « Nos enfants d'ailleurs », association de parents créée à Besançon qui soutient l'accompagnement éducatif des enfants autistes.

Tarifs: 10 km course : 8 €

20 km course : 10 €

10 km marche : 6 €

Parcours enfants (2 km) : 2 €

Ces tarifs sont valables en réservant à l'avance. Si vous vous inscrivez le jour même, comptez un supplément de 2 € par course. Réservez également d'avance un repas chaud (entrée/plat/dessert) pour 8 €.

Pour tout renseignement, vous pouvez envoyer un mail à : trail.montfaucon@gmail.com

SUITE AU COURRIER DISTRIBUE AUX PARENTS DU RPI DES TROIS MOULINS, NOTRE ACTION CONTINUE AVEC LA CREATION D'UN COMITE DE SOUTIEN POUR LE MAINTIEN DE L'ECOLE A OSSELLE.

NOUS VOUS INFORMERONS DE L'AVANCEE DU DOSSIER AU PROCHAIN NUMERO.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE OSSELLE.FR

Directeur de la publication : le Maire, Michel Lartot
Rédaction, mise en page : les membres du Conseil Municipal
Impression : Mairie d'Osselle